



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 11 juin 2021 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 11 juin 2021 :

- Le prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 1,0 cent le litre respectivement.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 131,6 et 132,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 130,8 et 131,9 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 98,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 18 juin 2021.